



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service des Procédures Environnementales**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante

COMMUNE DE LES PEINTURES

Une enquête publique est prescrite sur le territoire de la commune de LES PEINTURES, **du lundi 12 février 2024 au mardi 12 mars 2024 inclus**, soit pendant 30 jours consécutifs, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante dans cette commune.

Le projet se situe au niveau des lieux-dits « Les Sauzes », « Champ de Doussain », « La Boujade » et « La Jarouille », au sein d'une ancienne carrière à ciel ouvert de sables et graviers. La surface clôturée de la centrale est d'environ 42,9 hectares. Le projet est composé de deux entités clôturées distinctes : une entité nord et une entité sud, chacune occupée par un plan d'eau sur lequel seront installés des panneaux photovoltaïques flottants. Le reste de l'entité sud sera équipée de photovoltaïques terrestres, aux abords du lac. Le projet sera composé d'environ 58830 modules photovoltaïques, d'une puissance unitaire d'environ 490 Wc.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société URBA 423, située 75 allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER cedex 02. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, Madame Anne-Sophie BAUCHE – Responsable développement centrale au sol Ouest – URBASOLAR à l'adresse mail : bauche.anne-sophie@urbasolar.com ou par téléphone au 06 43 07 84 61.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant les dossiers de permis de construire, avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire ainsi que les divers avis émis sur ce projet, à la mairie de LES PEINTURES, située 13 le bourg 33230 LES PEINTURES, où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « Enquêtes publiques et consultations du public ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention de la commissaire enquêtrice à l'adresse mail : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde. Les observations pourront aussi être adressées par correspondance à la commissaire enquêtrice à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public (DDTM) à la cité administrative - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouverts d'accueil du public.

La commissaire enquêtrice, Madame Georgette PEJOUX, urbaniste, se tiendra à la disposition du public à la mairie de LES PEINTURES, pour recevoir les observations, le :

- lundi 12 février 2024 de 10h00 à 12h30
- mercredi 14 février 2024 de 16h00 à 19h00
- lundi 26 février 2024 de 10h00 à 12h30
- mardi 12 mars 2024 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables pendant un an, à la mairie de LES PEINTURES, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales>. Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur les demandes de permis de construire déposées par la société URBA 423.